



Dossier d'aide financière Bébé Plus



Année 2021

Dossier à retourner complet **avant le 30 octobre 2021**,
en mairie ou par mail à mairieqvac@orange.fr

Noms et prénoms des représentants légaux : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Enfant(s) concerné(s) :

Nom	Prénom	Date de naissance

Mode de garde :

- Assistante maternelle agréée
 Employé sous contrat au domicile du représentant légal

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Le contrat de travail de l'employé ou le justificatif de l'emploi à domicile d'une garde ou d'une assistante maternelle agréée (l'aide est attribuée pour une garde supérieure ou égale à une durée d'un trimestre),
 Le livret de famille (faisant apparaître tous les enfants du foyer),
 Le dernier avis d'imposition, pour l'année 2021 il s'agit de l'avis d'imposition des revenus de l'année 2020,
 Les justificatifs de domicile d'un an sur la commune (facture d'énergie, eau, téléphonie fixe/internet de 2020 et 2021),
 Un Relevé d'Identité Bancaire.

Pour information, l'aide financière du CCAS en 2020 était de :

Quotient familial*	Montant de l'aide « Bébé Plus » par enfant
De 0 à 1 100 €	132 €
De 1 100,01 € à 1 600 €	99 €
Supérieur à 1 600 €	66 €

*calcul du quotient : (revenu annuel imposable ÷ nombre de parts) ÷ 12

A noter que le versement interviendra à partir d'octobre 2021

**Date et signatures
des représentants :**